

CGRET et Escape vous proposent une sortie sur

La Butte Montmartre, deuxième volet

Le jeudi 9 septembre à 16h30



Les musées sont maintenant prêts à accueillir les visiteurs dans le cadre des nouvelles règles sanitaires. Escape et CGRET ont le plaisir de vous proposer le deuxième volet des conférences sur Montmartre, le jeudi 9 septembre à 16h30. Un dîner précédé d'un apéritif sera proposé ensuite.

Deux sites proches l'un de l'autre seront présentés :

- **Le Musée de Montmartre**

Ce musée prend place dans des anciennes maisons de la Butte. Ces résidences, entourées de jardins, furent le lieu de création de nombreux artistes tels qu'Auguste Renoir, Émile Bernard, Raoul Dufy, Charles Camoin, Suzanne Valadon ou Maurice Utrillo. Vous y découvrirez les collections permanentes avec un fonds unique de peintures, affiches et dessins qui vous fera revivre l'histoire de la Butte, l'effervescence artistique de ses ateliers, et l'ambiance de ses célèbres cabarets.

Trois Jardins entourent le Musée de Montmartre. Ils offrent un havre de paix et de verdure, témoin du passé de la Butte, campagne aux portes de Paris.

- **La place du Tertre**

Cette célèbre place est au centre de l'ancien village de Montmartre, situé sur la colline la plus haute de Paris, la Butte Montmartre, à 130 mètres d'altitude. Elle est au cœur d'un quartier très prisé. Sur cette place pittoresque et très vivante se déploient des terrasses, des restaurants et une exposition permanente avec les chevalets de 140 artistes (peintres, portraitistes, caricaturistes) qui exposent leurs œuvres et peignent leurs nouveaux tableaux en plein air. Chaque artiste dispose de l'un des nombreux emplacements d'un 1 m², à même la chaussée, participant à un sentiment d'effervescence artistique permanent

Nous vous espérons nombreux car ce sera l'occasion de nous retrouver, enfin...

Le prix pour cette soirée est de 19 € pour un membre de CGRET de 75 € pour un conjoint soit 94 € pour un couple.

Pour les amis de CGRET le prix est de 56 € et de 131 € pour un couple.

Vous n'oublierez pas de régler votre inscription au plus tard le 4 septembre 2021, de préférence, par virement bancaire à CGRET.